

Maria Pérez
5, bd Saint-Georges
1205 Genève

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
28 MAI 2014
Attestation
Copie

Genève, le 22 mai 2014

Monsieur Pascal Rubeli
Président du Conseil municipal
Rue de la Croix-Rouge 4
1204 Genève

**Non-acceptation de mon élection en tant que représentante de la Ville de Genève
au Conseil d'administration de NAXOO**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Je fais suite à ma brève intervention à la séance plénière du 21 mai, lors de laquelle j'ai annoncé refuser mon élection et le mandat offert par le Conseil municipal de représenter la Ville de Genève au Conseil d'administration de Naxoo / 022 Télégénève, car les conditions pour défendre correctement les intérêts de l'actionnaire majoritaire qu'est la Ville ne sont pas réunies.

En effet, après le résultat clair de la votation populaire du 9 février dernier, le groupe «Ensemble à Gauche» a insisté, à réitérées reprises, sans être entendu voire même écouté, pour que le Conseil administratif prenne clairement acte de cette votation et se donne les moyens, notamment en définissant un plan d'action adéquat à court, moyen et long terme, pour répondre à la volonté des Genevois-es de garder Naxoo en mains publiques tout en développant ses prestations pour les habitant-e-s et en préservant les emplois.

Pour mandater le Conseil administratif dans ce sens, nous avons notamment demandé, en février déjà, une session extraordinaire qui permettrait au Conseil municipal d'aborder, d'abord, en toute transparence, un premier état des lieux technique et juridique de la société, puis de tracer les grandes lignes directrices que la Ville entend donner à ses représentant-e-s au Conseil administration en conformité avec le résultat de la votation populaire.

Ladite session ad hoc a été refusée et depuis 100 jours maintenant, la Commission des finances est attelée à «refaire l'historique», chercher le ou la «coupable» ayant conduit la société dans la situation dans laquelle elle se trouve actuellement, déterminer qui a validé la migration illégale du fichier clients à UPC, en anticipant la votation populaire, au mépris des règles de démocratie, etc.

Mais, depuis le 9 février, aucun changement de cap manifeste n'a été opéré par le Conseil administratif, lequel a même affirmé en Commission des finances «ne pas avoir de plan B», soit d'alternative à la vente, laissant dans l'incertitude les employé-e-s de Naxoo, ainsi que les Genevois-es qui se sont eux clairement exprimés dans les urnes.

Pour pallier cette carence d'objectifs, Ensemble à Gauche a préparé et présenté au Conseil municipal une «feuille de route», tout à fait sommaire et qui pouvait être amendée, contenant quelques principes autour desquelles aurait pu se réunir une équipe solide de représentant-e-s de la Ville au Conseil d'administration de Naxoo pour faire face au bloc de l'actionnaire minoritaire UPC Cablecom. Parmi ces objectifs, figure la relocalisation de l'ensemble des services à Genève, la défense de prestations de qualité et bon marché et la préservation des emplois.

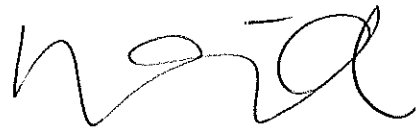
C'est avec consternation que j'ai constaté, lors de la séance plénière du 20 mai, que le Conseil municipal ne trouve toujours pas urgent, plus de 3 mois après la votation du référendum, de donner un cap clair à cette société et de prendre toutes les mesures pour tourner la page de la vente.

On a ainsi procédé au choix des futurs représentant-e-s au Conseil d'administration de Naxoo en mettant la charrue avant les bœufs. On choisit des représentant-e-s sans leur donner de mandat, comme si le Conseil d'administration de Naxoo pouvait être un lieu de débat entre différentes sensibilités politiques, permettant de définir une orientation pour ce service public, alors que ce Conseil ne saurait être que le lieu d'exécution de la politique que la Ville aura décidé d'y mener conformément à la volonté des citoyen-ne-s. En effet, au Conseil de Naxoo nos représentant-e-s municipaux se trouvent face à ceux d'UPC Cablecom, qui parlent évidemment d'une seule voix et votent en bloc pour défendre les intérêts économiques de la multinationale américaine pour laquelle ils travaillent.

Au vu de ce qui précède, sans plan d'action à court, moyen et long terme de la part de la Ville, sans engagement clair des autres administrateurs-trices représentant-e-s de la Ville qui aille dans le sens de la concrétisation du vote populaire, je ne pourrai qu'être l'otage ou l'alibi de la politique de l'autruche. Me retrouver seule au Conseil de Naxoo en compagnie de ceux qui ont validé et fait campagne pour la vente, mais qui n'ont toujours pas publiquement pris acte de la volonté populaire et adopté une autre perspective, aurait été vain voire contre-productif.

Vous comprendrez bien que, dans ces conditions, en accord avec le groupe EàG qui m'a présentée, j'aie refusé mon élection comme représentante au Conseil d'administration de Naxoo / 022 Télégenève.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, l'expression de ma considération distinguée.



Maria Pérez
Conseillère municipale
«Ensemble à Gauche»

Copie au Conseil administratif de la Ville de Genève et aux médias genevois